

# Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RC2201 Approfondissement disciplinaire et didactique : lectu			
Ancien Code	PERC2B21LECEC	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ ECB2210		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Séverine MULLER</b> (mullers@helha.be) Catherine GOOR (goorc@helha.be) HELHa Loverval ()		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

**Néant**

### Acquis d'apprentissage visés

**Néant**

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERC2B21LECECA Approfondissement disciplinaire et didactique : Lecture et é 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERC2B21LECECA Approfondissement disciplinaire et didactique : Lecture et é 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### *Dispositions complémentaires relatives à l'UE*

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français et éducation culturelle et artistique

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approfondissement disciplinaire et didactique : Lecture et é			
Ancien Code	22_PERC2B21LECECA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZECB2211		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Séverine MULLER (mullers@helha.be) Catherine GOOR (goorc@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de reformuler à bon escient une réflexion didactique sur les notions et les démarches liées à la didactique de la lecture et de l'écriture ; il pourra également décrire, expliquer, illustrer, commenter et appliquer des démarches et concepts liés aux documents de référence en fonction des contenus abordés progressivement dans le cadre des cours.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit (écrit intermédiaire ou tout éventuel support) et/ou oralement :

1. d'utiliser à bon escient les outils de didactique de l'écriture en fonction du but recherché (écriture);
2. de faire des liens entre les différentes visées du cours de français (écrire - lire - écouter et parler) (écriture);
3. de démontrer sa maîtrise du système orthographique du français et aborder la didactique de l'orthographe;
4. d'analyser et corriger correctement des copies d'élèves et être capable de déterminer un accompagnement adéquat face aux difficultés des copies présentées(écriture);
5. de caractériser et critiquer des activités d'apprentissage en Savoir Lire (lecture);
6. de concevoir et justifier des activités d'apprentissage en Savoir Lire adaptées aux situations et aux publics donnés (lecture).

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Didactique de l'écriture (en fonction des genres)
- Système orthographique du français et didactique de l'orthographe,
- Correction de textes d'élèves, analyse et remédiation
- Stratégies et dispositifs de lecture
- Mise en application des stratégies selon les genres de textes

### Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices et discussions méthodologiques. Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

## Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande des étudiants, l'enseignante se rend disponible pendant et en dehors des cours pour des échanges individuels et collectifs.

## Sources et références

Socles de compétences et programmes.

Référentiel FRALA.

Références bibliographiques données au cours.

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- le syllabus;
- les documents distribués et exploités au cours;
- des compléments d'information, des lectures qui peuvent être déposés sur la plateforme connectED;
- des références bibliographiques données en contexte à titre d'information durant les séances de cours.

Attention, ces documents, seuls, ne suffisent pas à la maîtrise du cours: une bonne prise de notes en classe est indispensable!

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

TJ: exposé (20% de la note globale).

Epreuve intégrée en didactique de la lecture et de l'écriture. Elaboration d'un carnet de lecture (35% de la note globale), d'un portfolio de lecteur (15% de la note globale) et d'un carnet d'analyse de traces (30% de la note globale).

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Exo	80				

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### Dispositions complémentaires

Au Q3, le TJ n'est plus pris en compte.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).